

## Bulletin d'information sur le développement durable et l'Agenda 21 Valais



### Editorial

**«Qui veut aller loin, ménage sa monture»**

A mes yeux, cet adage définit très bien quel doit être le but d'une politique de développement durable. Les difficultés économiques récentes nous ont rappelé qu'une manière responsable de vivre et de travailler ne doit jamais se départir d'une vision à long terme et d'un minimum de bon sens.

C'est dans cet esprit que le canton du Valais a choisi de passer aux actes en matière de durabilité économique, écologique et sociale. Le Conseil d'Etat a donc chargé la FDDM de mettre en œuvre l'Agenda 21 valaisan.

Cet outil va permettre de valoriser les activités en la matière des services de l'Etat, des communes et des entreprises, mais aussi de développer de nouvelles actions dans ce sens. Une approche globale et coordonnée va être mise en place, basée sur 16 engagements illustrés dans cette lettre d'information.

C'est un pas décisif pour l'avenir de notre canton que je vous invite toutes et tous à suivre!

**Jacques Melly, Conseiller d'Etat et Chef du DTEE**

### Les temps forts...

Contribuer au **tourisme durable dans le cadre de son exploitation agricole**, tels étaient les objectifs du séminaire de formation continue sur l'agritourisme dispensé à l'Arche des Crébillons à Chalais le 22 avril dernier.

Dans le but de **gérer les déplacements autrement**, le Valais accorde une réduction de 50% sur la finance d'inscription aux conducteurs du canton qui participent à un cours de conduite **Eco-Drive**.

Le canton du Valais a pour volonté de **veiller à la cohésion sociale par l'intégration et le respect**. Une semaine d'actions sur la thématique **du racisme et des discriminations** s'est déroulée du 12 au 21 mars 2010, en collaboration avec Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue-Glis et Naters.

### Année internationale de la biodiversité en Valais

Le canton du Valais s'associe à l'année internationale de la biodiversité proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans ce cadre, il propose un programme d'activités complet, coordonné par plusieurs services de l'administration cantonale et diverses organisations.

La notion de biodiversité étant vaste, le canton a choisi d'établir une offre de thématiques échelonnées de mars à octobre. De nombreuses activités sont prévues, avec en point de mire un colloque sur la biodiversité en novembre.



## L'or bleu a la cote!

### Engagement 7 : «Relever le défi énergétique»

Que l'on parle de micro ou de mini hydraulique, le potentiel énergétique du précieux liquide pousse entrepreneurs et autorités communales vers l'avant. De l'énergie verte comme source de courant, mais aussi comme preuve d'engagement résolu dans la durabilité.

Une étude récente menée par Blueark l'atteste : 33 communes présentent un potentiel d'exploitation hydraulique sur 45 sites jugés rentables\*. Les installations recensées pourraient produire au total près de 25 gigawatts/heure, soit l'énergie consommée par 4'200 ménages en une année. Une production de courant renouvelable qui permettrait d'éviter le rejet de 7'000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère et qui a déjà convaincu de nombreuses communes. Une vingtaine de sites sont actuellement en phase de pré-projet.

Parmi eux, la commune de Lens a franchi le pas. Moyennant un investissement de 350'000 francs, deux projets de turbinage de l'eau potable sont dans le pipeline avec, à la clé, une production d'énergie renouvelable substantielle, mais pas seulement : «Si les collectivités publiques ne prêchent pas par l'exemple en se mettant résolument au renouvelable, qui fera avancer le schmilblick?», commente Paul-Henri Emery, conseiller communal à Lens (lire son témoignage ci-contre). Début des travaux agendé au mois de septembre.

A l'échelon en dessous, la micro hydraulique *made in Valais* n'est pas en reste. Pour preuve, l'arrivée en phase de commercialisation de Phèdre, la roue à eau dessinée par la Haute école valaisanne (HES-SO) et développée par le Groupement des industriels valaisans (GEVs).

Son but : alimenter des chalets isolés ou des alpages à partir d'un ruisseau ou d'un torrent voisin. Un débit de 8 litres/seconde est suffisant afin de générer une puissance linéaire d'environ 60 watts, de quoi produire de la lumière ou recharger son téléphone. Coût de l'installation?

«Bien moindre que si l'on devait tirer une ligne électrique!» rétorque Patrice Cottet, membre du GEVs. «L'objectif est d'être dans les prix du solaire, entre 4'000 et 5'000 francs. Le but premier n'est pas de faire de l'argent, bien sûr nous devons payer nos frais, mais ce que nous voulons, c'est offrir la possibilité de produire son propre courant et surtout sensibiliser les gens à la problématique de la consommation d'énergie.» entonnent en chœur les membres du GEVs.

Car le nœud du problème est bien là, nous signale Michel

Dubas professeur à la HES-SO. La consommation d'énergie croît plus vite que sa production, une prise de conscience de l'importance de l'efficacité énergétique est plus que jamais nécessaire.

Certes, la réalisation du potentiel hydraulique partout où cela est possible est une avancée dans le domaine des énergies renouvelables, mais c'est bien dans la chasse au gaspillage que se trouve la véritable clé du défi énergétique.



\*Guide pour l'implantation de petites centrales hydrauliques dans les communes valaisannes, Blueark, octobre 2009



### Témoignage

*Paul-Henri Emery, conseiller communal, Lens*

#### Qu'est-ce qui vous a motivé à lancer votre commune dans la mini hydraulique ?

La commune de Lens dispose d'un système d'amenée d'eau potable, de conduites et de réservoirs qui permettent de mettre en place des turbines à moindre frais puisqu'une grande partie des infrastructures existe déjà. Le travail était donc à moitié mûché, il suffisait simplement d'entreprendre.

#### En quoi consiste le projet de la commune de Lens ?

Le but est de monter deux petites turbines de 20 et environ 40 kilowatts. Moyennant un investissement de 350'000 francs étalés sur 25 ans, nous avons bon espoir d'alimenter plus de 60 ménages avec de l'énergie renouvelable. De plus, nous investissons localement, car ces turbines seront fabriquées par une entreprise valaisanne.

#### 350'000 francs pour 60 ménages, un gros investissement pour un rendement assez faible...

On pourrait le penser, sur 3'500 habitants, ça ne fait pas beaucoup. Mais sachant que le prix de l'électricité a plutôt tendance à grimper et sachant aussi que tout le monde doit faire un effort pour diminuer sa consommation d'électricité, le calcul est relativement vite fait : à terme, on alimentera beaucoup plus de ménages que cela.

#### Car votre objectif est aussi de sensibiliser vos concitoyens ?

Une collectivité publique doit prêcher par l'exemple, c'est un moyen de dire à nos citoyens, nous faisons quelque chose, alors aidez-nous en surveillant votre consommation ! En plus, si chaque commune le faisait, avec tout le potentiel hydraulique dont le Valais dispose, ce serait le petit plus qui valorise cette énergie qui dort, cette eau qui coule de toute façon vers le Rhône.



### L'Etat dans tout ça...

*Amadée Truffer, Service de l'énergie et des forces hydrauliques*

Pour le canton du Valais, l'énergie hydraulique est la matière énergétique indigène la plus importante. Et dans ce domaine, la petite hydraulique recèle un potentiel non négligeable d'énergie qui doit être réalisé.

Dans le cadre de l'offre de rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC) introduite en 2008 par la Confédération comme pilier principal du train de mesures à l'encouragement des ressources énergétiques renouvelables, le Canton du Valais, en plus des possibilités de subvention de la Confédération, a lancé une initiative visant à turbiner l'eau potable dans les communes.

Ainsi, en collaboration avec BlueArk et la HES-SO, des études sommaires de faisabilité ont été financées et ont permis de découvrir un potentiel de turbinage de l'eau potable à des fins énergétiques dans un grand nombre de communes valaisannes. Sur 153 collectivités locales, 110 se sont montrées intéressées à développer la mini hydraulique sur leur territoire, 92 ont fait l'objet d'une analyse sommaire et à l'heure actuelle, 45 petits dispositifs rentables pourraient être développés. 25 d'entre eux sont déjà en phase de pré-projet.

Ce processus est profitable pour tout le monde, car avec la construction de ces installations de mini hydraulique, les communes peuvent développer un savoir-faire en investissant de manière sûre dans des installations rentables ; en outre, elles peuvent directement contribuer à la sécurité de l'approvisionnement énergétique du canton ; enfin, ces installations permettent une alimentation électrique avec une production d'énergie propre et renouvelable, ce qui constitue un plus pour l'environnement et le climat. Résultat, dans un contexte de hausse de la consommation conjuguée à une augmentation du prix de l'électricité, tout le monde y gagne !

## ECHO-Cimo

Le projet d'écologie industrielle ECHO-Cimo sur le site chimique de Monthey a été sélectionné comme un des projets pilotes du projet cantonal d'écologie industrielle ECHO prenant en compte les principes du développement durable.

Approche de l'entreprise:

- Réduction des flux de matières et de la consommation énergétique
- Optimisation des processus
- Réduction et valorisation des déchets

## CIMO, c'est...

- 115'000 tonnes de déchets spéciaux non recyclables traités chaque année
- 5 millions de mètres cube par an d'eaux chimiques et communales traitées à la STEP
- 120'000 paramètres mesurés chaque année (air, sols, eaux de la STEP, eaux de refroidissement, nappe phréatique)
- Production de 200 GWh par an d'électricité
- Production de 600'000 tonnes de vapeur par an

## Monsieur «Agenda 21» à votre service !

Comme le rappelle le Conseiller d'Etat Jacques Melly dans son éditorial, la FDDM est en charge de l'Agenda 21 du canton du Valais. Pour mener à bien cette délicate mission, elle vient d'engager un chef de projet à partir d'août 2010. Géographe de formation et originaire de Salins, M. Jean-Pierre Pralong a en réalité déjà débuté son activité depuis fin mars 2010, ceci à un faible pourcentage.

Licencié en Lettres et au bénéfice d'un doctorat en Géosciences et Environnement, M. Pralong est aussi titulaire d'un diplôme en management de projet. Son expérience professionnelle lui a valu de travailler autant dans les secteurs privé que public. Ces dernières années, il a notamment œuvré en tant que chef de projet «Enjoy Switzerland» sur mandat de Suisse Tourisme et comme Directeur de la destination «Nyon Région» au sein de Nyon Région Tourisme.

M. Pralong va donc travailler de manière pragmatique à la mise en place de l'Agenda 21 du canton, d'une part en valorisant les activités déjà menées en la matière et, d'autre part, en développant des actions sur la base des 16 engagements définis par le Conseil d'Etat. Du tourisme à la biodiversité, des transports à la culture, du tissu industriel à l'action sociale, ce projet transversal veut faire de ce canton le champion du développement durable en portant haut les valeurs de la Marque Valais.



## A l'agenda en Valais et hors canton

### Formations

- Agglopark - Aménagement durable dans l'agglomération, sanu, Berne, **mardi 31 août 2010** ([www.sanu.ch](http://www.sanu.ch))

### Visite de terrain

- Le développement durable: montrer des exemples plutôt qu'en parler ! Excursion à l'attention des Exécutifs des communes valaisannes, des collaborateurs des administrations communales et cantonales, des membres du Parlement et de toute personne intéressée par le développement durable (sur le thème de la biodiversité), FDDM, **vendredi 10 et samedi 11 septembre 2010**. Informations et inscriptions au 027 323 06 85 ou [fddm@fddm.vs.ch](mailto:fddm@fddm.vs.ch)

### Autres événements liés à l'année de la biodiversité

- Pour le programme complet des activités de l'année, contactez le Service des forêts et du paysage au 027 606 32 00 ou [sfp@admin.vs.ch](mailto:sfp@admin.vs.ch)

## Plus d'informations sur le développement durable et les Agendas 21:



Fondation pour le développement durable  
des régions de montagne

Pré-d'Amédée 17 - 1950 Sion  
Tél. 027 323 06 85 - [fddm@fddm.vs.ch](mailto:fddm@fddm.vs.ch)  
[www.fddm.ch](http://www.fddm.ch)  
[www.facebook.com/FDDMvs](http://www.facebook.com/FDDMvs)

